

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SECRETARIAT

- ✓ Le secrétariat est ouvert les mardis et jeudis de 9h30 à 13h. Christelle LEROUX, (*Kinésologue et Secrétaire pour l'ECAP de Nantes*) est là pour vous accueillir et répondre à vos questions.
- ✓ Le secrétariat est fermé du 15 juillet au 25 août.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ✓ L'inscription aux cours se fait par écrit à l'aide du formulaire d'inscription adéquat. Il peut être souhaitable de vérifier au préalable par mail ou par téléphone s'il reste de la place pour le cours choisi. L'inscription n'est définitive qu'au reçu des arrhes (*voir conditions tarifaires*).
- ✓ Nous vous invitons à ne pas attendre la dernière minute pour vous inscrire, surtout si vous souhaitez suivre un stage avec un formateur venant de loin. La direction se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. **Nous vous invitons donc à ne pas réserver ni de train ni d'avion sans vous assurer que le cours a bien lieu.**
- ✓ Les personnes ayant déjà suivi certains cours dans d'autres écoles fourniront une attestation (ou copie de leur relevé de formation, passeport,...) pour pouvoir s'inscrire au cours proposés à l'ECAP.
- ✓ L'ECAP envoie systématiquement une confirmation de l'inscription de préférence par e-mail ou par courrier.
- ✓ Pour s'inscrire à un cours, joindre 50 € d'arrhes par cours à l'ordre de "ECAP". Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée du bulletin d'inscription accompagné des arrhes.
- ✓ En cas d'annulation de la part du stagiaire plus d'une semaine avant le début du cours, les arrhes peuvent être reportées sur un autre cours de votre choix et ce, une seule fois seulement, au cours de l'année.
- ✓ Si le stagiaire ne se présente pas au cours ou annule dans la semaine précédent le cours, les arrhes ne sont ni remboursées, ni reportées.
- ✓ En cas d'annulation d'un cours de la part de l'ECAP, vous serez averti au plus tard dans les 7 jours précédents le cours. Dans ce cas, l'intégralité de vos arrhes vous sera remboursée.
- ✓ En cas de répétition d'un stage, une réduction de **50%** vous sera accordée sur le montant du stage sur présentation du justificatif du premier stage par un instructeur agréé. Si vous souhaitez un nouveau manuel de stage, il vous sera facturé en supplément.
- ✓ Si vous désirez refaire un stage déjà suivi par Xavier MEIGNEN (*ex : TFH 1 à 5*) ou Christophe MEIGNEN (*ex : Concept 3 en 1, N°1 à 6 Édu-K*), une réduction de **70%** vous sera accordée sur le montant du stage, sur présentation du justificatif : le prix sera ainsi en général de 30 euros par journée (*demandez-nous de confirmer le prix pour chaque stage*). Si vous souhaitez un nouveau manuel de stage, il vous sera facturé en supplément.
- ✓ Vous recevrez un accusé de réception de votre inscription (*si vous avez une adresse e-mail*), et une convocation avant le stage (*par mail ou par courrier*).

HORAIRES et COÛT

- ✓ Les stages commencent à 9h30, jusqu'à 13h (*3h30 le matin*), reprennent à 14h30 et se terminent à 18h (*3h30 l'après-midi*), avec une pause déjeuner de 1h30 (*7 heures de cours par jour*). Le coût des stages est indiqué dans le programme de l'ECAP et comprend le manuel de cours.

MATÉRIEL

- ✓ Il est conseillé d'apporter : une bouteille d'eau, de quoi écrire, et parfois lorsque cela est indiqué sur le descriptif, de porter des vêtements souples.